

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2014

PLFR POUR 2014 - (N° 2353)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 162

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 25

À la fin de l'alinéa 13, supprimer les mots :

« précédemment mentionnée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.